

Hérouville St Clair,
Le 26 janvier 2022,

Nos réf. : SG/AY

DOSSIER SUIVI PAR : Amélie YOUINOU

OBJET : Recensement des besoins pour l'organisation des concours relevant de la compétence des Centres de Gestion

PJ : Conditions d'accès

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,

Comme chaque année, nous procédons au « **Recensement concours** » pour les opérations que nous devons ouvrir en 2023 et dont les inscriptions se dérouleront au 2^e semestre 2022.

Il s'agit des grades suivants :

- Concours Agent de Maîtrise
- Concours de Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale
- Concours d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques principal de 2^e classe
- Concours d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques
- Concours de Médecin de 2^e classe
- Concours de Psychologue
- Concours Sage Femme
- Concours Infirmière en soins généraux
- Concours Puériculture de classe normale
- Concours de Chef de service de Police Municipale
- Concours d'Adjoint d'Animation principal de 2^e classe

Vous trouverez via l'*Espace Collectivités* sur le site Internet du Centre de Gestion (www.cdg14.fr) l'accès à la rubrique *Applications des collectivités, Recensement Concours, Accès sécurisé*.

Les codes Utilisateur et Mot de passe demandés sont identiques à ceux que vous utilisez habituellement pour saisir vos déclarations de cotisations ou pour votre accès sur « la bourse de l'emploi ».

Pour vous aider dans cette démarche, vous trouverez, en pièce jointe, une note d'information. Vous devez indiquer le **nombre de postes prévisionnels** (concours externe, concours interne, troisième concours) que la collectivité pourrait ouvrir au titre de l'année 2023.

Afin de répondre au mieux à vos besoins, ces données devront être transférées au Centre de Gestion **avant le 2 mars 2022**. Le service concours reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous assister dans la démarche, si nécessaire.

Vous remerciant de votre collaboration,

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents, mes salutations distinguées.

Le Président,


Hubert Picard